

Lieux de vie collectifs

SEMINOR
Mme BOUFAGHER
Place Général Leclerc
76400 FECAMP

Affaire suivie par : Sophie NOBLET

Téléphone : 02.35.03.48.54
sophie.noblet@carsat-normandie.fr
Nos Références :403.11.2022

Rouen, le 27/12/2022

OBJET : notification de décision

Madame la Directrice,

Vous avez sollicité la CARSAT Normandie afin d'obtenir une aide pour financer la rénovation de la résidence Jean PELLOT à St Romain de Colbosc.

Je vous informe que les membres de la Commission d'action Sanitaire et Sociale du 21/09/2022 ont décidé de vous attribuer :

- Une subvention de 165 695€€
- Un prêt de 300 000€ remboursable sur 20 ans, sous réserve d'une garantie d'emprunt

A ce titre, je vous adresse la convention de subvention, qu'il convient de me retourner signée, par mail, sous un délai de 3 mois.

Je précise que le 1^{er} acompte sera versé à réception d'une attestation originale du maître d'œuvre ou à défaut du Maître d'ouvrage précisant la date à laquelle les travaux ont été effectivement entrepris. Le document sera transmis dans un délai inférieur à 3 mois suivant le démarrage

Par ailleurs, je vous demande de bien vouloir me **transmettre une garantie d'emprunt, couvrant le prêt Carsat à 100%**. A réception de ce document, je vous adresserais la convention de prêt.

Enfin, je vous adresse le logo de la Carsat que vous voudrez bien afficher sur votre panneau de chantier.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, mes salutations distinguées.

Responsable pôle habitat